

PRÉSERVILLE



Bulletin Municipal 2008

LE MOT DU MAIRE

*E*n cette fin d'année, c'est maintenant une habitude, je viens m'adresser à vous au travers de ce bulletin municipal pour évoquer nos réalisations, nos projets ou plus largement les orientations ou toutes questions intéressant la commune.

*B*ien sûr l'année 2008 fut une année électorale. Vous avez été nombreuses et nombreux (plus de 81 % de participation) à vous déplacer pour l'élection municipale. Votre détermination et votre confiance envers l'équipe que j'ai maintenant le plaisir de diriger, ou plutôt d'animer, nous ont permis de continuer les actions menées lors du précédent mandat. Je tiens à vous remercier pour ce précieux soutien .

C'est à présent avec 5 conseillères et 10 conseillers représentant plus largement la population que nous nous sommes mis au travail. C'est dans une très bonne ambiance, avec un réel débat d'idées que nous abordons les multiples dossiers inhérents à la bonne marche de la commune.

*A*u-delà des chantiers Préservillois en cours, que j'évoque plus loin, j'aimerais vous indiquer deux axes de travail importants que sont l'intercommunalité et le SCOT (schéma de cohérence territoriale) :

- ✓ L'intercommunalité « bien pensée » représente à mon sens un passage indispensable à une bonne gestion de nos territoires au travers une optimisation des moyens.

Une réflexion est en cours avec mes collègues maires du canton de Lanta. Nous prendrons le temps qu'il faut pour élaborer ce projet ; je souhaite toutefois que nous puissions aboutir dans les meilleurs délais.

- ✓ Le SCOT est quant à lui un outil de planification , d'orientation et d'aménagement d'un territoire qui pour nous est le Lauragais (qu'il soit Audois ou Haut-Garonnais).

Ce document en cours d'élaboration devrait être opposable aux tiers dans le courant de l'année 2010. Notre prochain PLU (plan local d'urbanisme) devra donc être en conformité avec les orientations du SCOT.

*V*ous comprenez donc que les enjeux évoqués ci-dessus sont d'une importance capitale pour l'avenir de notre commune. C'est avec passion, détermination et réalisme que votre équipe municipale travaillera en toute objectivité.

Le Maire, Patrick de PÉRIGNON

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

1^{er} adjoint

2^{ème} adjointe



Anne-marie CALAS
60 ans,
retraîtée enseignement



Jean claude BOUISSOU
60 ans,
retraité assurances



Mireille BENETTI
41 ans,
infirmière



Bruno de SAINT DENIS
41 ans,
ingénieur génie civil



Maguy BLANC
49 ans,
factrice



Moïse LUX
52 ans,
agriculteur éleveur



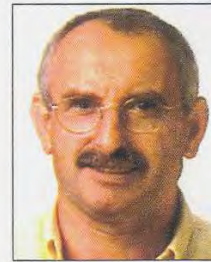
Catherine GUILHELMEN
40 ans,
praticienne shiatsu



Patrick de PERIGNON
52 ans,
agriculteur



Cécilia PALUDETTO
46 ans,
policier



François LAYNET
56 ans,
technicien espaces verts

3^{ème} adjoint

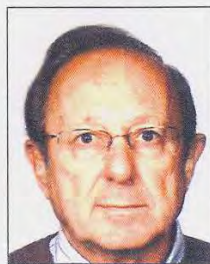
4^{ème} adjoint



Henri LAURENT
44 ans,
salarié pharmaceutique



Gérard BOYER
60 ans,
retraité agriculture



Robert RICHOLLEY
62 ans,
retraité police



Guy BARTHERE
42 ans,
agriculteur céréalier



Daniel PELISSE
40 ans,
agriculteur éleveur

NOS RÉALISATIONS

ÉCLAIRAGE TENNIS

L'année dernière, j'évoquais la création du nouveau tennis. Aujourd'hui le chantier est terminé, y compris l'éclairage, à la satisfaction de tous les membres du club ainsi que des jeunes de l'école de tennis.

ASSAINISSEMENT

Nous avons réalisé le contrôle des installations individuelles d'assainissement comme nous y obligeait la réglementation. Suite aux conclusions techniques il s'avère qu'un certain nombre d'entre elles ne sont pas encore aux normes entraînant des nuisances plus ou moins importantes sur l'environnement. Je vous rappelle que ceux d'entre vous qui sont concernés doivent remédier aux problèmes dans les meilleurs délais.

ESPACES VERTS

Comme vous avez certainement pu le constater, une création d'espaces verts est en cours de finition sur le lotissement l'Oustalou. En fonction des conditions climatiques nous devrions terminer les semis de gazon avant la fin de l'année.

PANNEAUX INDICATEURS DE CHEMINS

Des panneaux indicateurs de chemins et de routes ont été installés sur l'ensemble de la commune. Très prochainement un complément de numérotations et donc d'adresses vous sera proposé. Cet investissement devenait indispensable pour nous tous, plus particulièrement pour la poste et les services de sécurité.

TOIT DE LA MAIRIE

Nous avons profité de la rénovation intégrale du toit de la mairie pour rehausser légèrement le bâtiment (ceci à un moindre coût). Ce choix nous permettra de doubler la surface utile des locaux lors d'un réaménagement futur.

STATION D'ÉPURATION

Notre station d'épuration est dépassée, aussi bien quant à sa capacité (200 EQH) qu'à son mode de fonctionnement technique. Après une étude de faisabilité réalisée par la société SAFEGE, nous avons opté pour la réalisation d'une station de 750 EQH extensible à 1500 EQH, basée sur la technique des biodisques. Système ayant une bonne modularité dans l'extension avec un traitement des effluents qui permettra de répondre aux normes contraignantes imposées par la réglementation en vigueur.

ACHAT D'UN HANGAR

Dans le but de rationaliser et de mieux organiser les services techniques, nous avons décidé d'acheter un hangar au centre du village. Après quelques aménagements, celui-ci devrait permettre aux agents d'entretien de travailler dans de meilleures conditions et de pouvoir remiser et entretenir au mieux le matériel communal.

RD31 ET RD31A

La route départementale (RD31) allant du rond point jusqu'à l'intersection de l'église et la (RD31A) située de cette intersection vers l'ancien moulin sont mal adaptées à la réalité d'urbanisation d'un village. Nous profitons d'un programme d'enfouissement des réseaux (électrique et télécom) pour réaliser l'aménagement de ces voies. La mise en place d'un piétonnier sécurisera la zone et permettra d'achever l'aménagement à proximité du lotissement de l'Oustalou.

SALLE POLYVALENTE

Le projet « salle des fêtes » sera le « Projet du Mandat ». Cette salle devra bien sûr répondre aux besoins actuels ; je désire également que sa conception permette d'initier un certain nombre d'activités (concerts, expositions, théâtres, etc) encore inexistantes sur Préserville. La finalisation des études devrait être bouclée en 2009 pour une mise en chantier en 2010.

FISCALITÉ

ÉVOLUTION des TAXES 2006/2007/2008 (en %)

ANNÉE	2006	2007	2008
Taxe d'habitation	10,95	11,16	11,27
Foncier bâti	8.57	8,91	8,99
Foncier non bâti	78,40	78,40	78,40
Taxe professionnelle	12.96	12,96	12,96

Dans le montant de votre taxe d'habitation et de vos taxes foncières, il y a une part communale. Le montant de cette part correspond à une base locative multipliée par un taux :

- ✓ L'augmentation de la base est déterminée par les services de l'État.
- ✓ Le conseil municipal décide uniquement de la variation du taux.

À titre d'information les variations de taux entre 2007 et 2008 ont apporté à la commune une recette supplémentaire de 919 € .

DÉMOGRAPHIE & HABITAT

=====◀▶=====

La dernière modification du **P O S** (**P**lan d' **O**ccupation des **S**ols) a été approuvée le **19 mars 2002**. La commune de **PRÉSERVILLE** comptait alors :

- 414 habitants
- 117 logements

Depuis, les lotissements « Terrasses du Cammas, Clos du Muquet », le lotissement communal de « l' Oustalou » et quelques constructions individuelles ont entraîné une forte augmentation de la population.

Les LOTISSEMENTS

LOTISSEMENT	ACCORD PERMIS de LOTIR	NOMBRE de LOTS	P. C. ACCORDÉS	P. C. non DÉPOSÉS
PRÉSERVILLAGE	17-07-99	22	21	1
CLOS du MUQUET	24-12-03	4	2	2
TERRASSES du CAMMAS	24-12-03	6	6	0
L' OUSTALOU	29-06-04	52	39	13*

* Sur les **13** parcelles restantes du lotissement de « l' OUSTALOU » **QUATRE** constituent la réserve foncière communale.

TABLEAU des PERMIS de CONSTRUIRE

PERMIS de CONSTRUIRE	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	TOTAL
LOGEMENTS	9	6	13	15	29	8	5	85
AGRANDISSEMENTS	3	3	3	3	6	7	1	26
ANNEXES	2	1	5	4	7	5	1	25
TOTAL	14	10	21	22	42	20	7	136

Sur **136** Permis de construire accordés, **85** concernent de nouvelles habitations dont **5** créées dans des bâtiments agricoles désaffectés, 26 se rapportent à des modifications ou agrandissements d'habitation, 25 concernent des constructions d'annexes (*bâtiments agricoles, garages, abris de piscine, ...*)

Aujourd'hui, la commune de **PRÉSERVILLE** comptabilise :

- **253** logements
 - **202** en résidence principale
 - **4** en résidence secondaire
 - **47** à usage locatif
- **651** habitants (**700** très prochainement)

=====◀▶=====

ASSAINISSEMENT

- Le nombre de foyers branchés en assainissement collectif est de : 126
- Le nombre de foyers branchés en assainissement individuel est de : 127

Jean – Claude B O U I S S O U,
Maire Adjoint, Délégué à l'urbanisme

Marinette et Jean PASSEMAN

Ils se sont connus sur les bancs de l'école...



Marinette Passeman , née CAPEL et son époux Jean Passeman vivent à Préserville, route de Lauzerville.

Mme Passeman est née dans le village en 1922, plus précisément à Estadens sur la route de Tarabel. Ses parents vivaient et travaillaient dans cette propriété dont ils étaient les métayers, tout comme l'étaient ses grands-parents paternels avant eux. Quant à ses grands parents maternels, ils étaient métayers dans une autre propriété du même « patron ». Tous étaient donc voisins.

Mme Passeman avait une demi-sœur aujourd'hui décédée et deux frères, l'un mort à 16 mois et l'autre à 29 ans.

M. Passeman, fils unique, est né à S^{te} Foy d'Aigrefeuille en 1921 et est arrivé à Préserville en 1927. L'oncle de son père partant à la retraite, ce dernier a pris sa place de régisseur de M. De Puymorin.

Marinette et Jean se sont connus sur les bancs de l'école qui se situait à la Mairie

Mme Passeman garde un souvenir ému de sa première institutrice, Mlle Laure : « Je m'en souviendrai toute ma vie ! Elle était très gentille, elle avait un grand chignon et était très menue, elle est malheureusement décédée jeune ». Ensuite, M. et Mme Passeman qui étaient donc dans la même classe ont eu plusieurs enseignantes dont Mme Moreau et Mlle Delmas.

Les élèves se rendaient à l'école à pied bien sûr, il n'était pas encore question de ramassage scolaire. Jean et Marinette avaient la chance de pouvoir rentrer déjeuner chez eux, mais certains camarades venaient à travers champs, de fermes toutes proches de Tarabel . Ils arrivaient avec le cartable et la gamelle pour déjeuner sur place. En hiver, l'institutrice les laissait partir une demi-heure avant la fin des cours pour qu'ils rentrent chez eux avant la nuit. Ils devaient en effet traverser la vallée au milieu des bois.

Trois fois par semaine à la fin de la matinée le curé Ibos attendait les enfants pour le catéchisme qui avait lieu dans l'église.

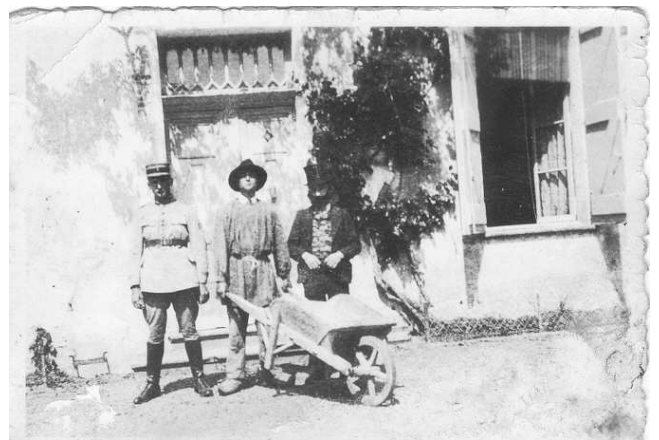
Après avoir passé quelques années à l'école primaire de Préserville, M. Passeman est parti comme pensionnaire à Saint Joseph à Toulouse, pendant deux ans. Les premiers jours, l'adaptation à la discipline quasi militaire a été un peu difficile. Les pensionnaires dormaient dans un dortoir d'une quinzaine de lits. Le surveillant faisait les allées et venues entre les rangs jusqu'à ce que tout le monde dorme. M. Passeman se souvient de n'avoir été collé qu'une seule fois en deux ans ! Il s'agissait de faire 500 lignes le dimanche après-midi. Il était impossible de les préparer à l'avance car la punition s'effectuait sous la surveillance d'un professeur. Chaque dimanche après-midi, Jean rentrait à Préserville. M. De Puymorin, l'employeur de ses parents qui habitait à Toulouse, l'amenait au village et le ramenait le soir à l'internat. En effet, M. De Puymorin venait à la propriété chaque fin de semaine pour faire le point avec ses métayers.

M. Passeman a obtenu son certificat d'études et a quitté le pensionnat.



M. et Mme Passeman ont beaucoup apprécié les séances récréatives organisées par le curé Ibos, le neveu du père Ibos qui leur faisait le catéchisme et qui était alors décédé. Par exemple, le dimanche, les jeunes jouaient des petites pièces et ensuite ils faisaient une sortie avec l'argent récolté.

M. Passeman se souvient d'une saynète décrivant le passage du « permis de la brouette » par un paysan devant un juge et un gendarme. Cela avait eu un franc succès et avait beaucoup amusé les gens. Tout était joué en patois. Les représentations avaient lieu dans la remise du château décorée au préalable et équipée d'une scène. Les « comédiens » avaient des costumes très réalistes.



Le curé organisait également des courses en sac, des courses lentes de vélos où le but était donc de rouler le plus lentement possible sans mettre pied à terre.

Marinette et Jean racontent ces souvenirs avec un sourire qui est révélateur des bons moments qu'ils passaient alors, en particulier au cours des répétitions de théâtre.



Après l'internat, M. Passeman est revenu à Préserville et il a effectué la préparation militaire à l'âge de 14-15 ans. Toutes les semaines, à Lanta, un sergent ou un adjudant instructeur enseignait aux jeunes le maniement des armes, c'est à dire du Mousqueton Lebel. Les entraînements de tir avaient lieu au centre de tir de Pechdavid .



À l'issue de cette préparation qui durait environ une année, M. Passeman s'est engagé dans l'armée. Mais deux mois plus tard survenait la déclaration de guerre et il fut incorporé dans les Chantiers de Jeunesse à Casteljaloux dans le Lot et Garonne.

L'armistice de 1940 ayant suspendu le service militaire obligatoire, les chantiers de jeunesse furent créés comme une sorte de substitut le 30 juillet 1940. Les jeunes hommes de la zone libre en âge d'accomplir leurs obligations militaires y étaient incorporés pour un stage de 8 mois. Ils vivaient en camps près de la nature et accomplissaient des travaux d'intérêt général, dans une ambiance militaire.

Jean était chef de l'équipe chargée de l'entretien du camp. La nourriture n'était pas très variée on y servait plus souvent des topinambours ou de la choucroute que de la viande ! Tous les matins, il fallait monter le drapeau et les hommes portaient des uniformes : « C'était l'armée déguisée ».

De retour à Préserville, Jean a retrouvé Marinette qu'il fréquentait déjà auparavant. Pendant cette période de guerre, Mme Passeman se souvient qu'il fallait aller à bicyclette au ravitaillement à Fourquevaux pour le pain et la viande. Lorsque les cartes de rationnement pour le pain étaient terminées, sa mère faisait du millas qu'ils mangeaient grillé ou frit. La farine était moulue au moulin de Préserville.

Il y avait une épicerie à Ste Foy et trois à Fourquevaux. Les commerçants échangeaient parfois une chemise contre un peu de lard ou de jambon. Pour les chaussures, Mme Passeman avait un cousin, ancien cordonnier devenu chanteur au théâtre du Capitole. Il avait conservé un minuscule atelier où il fabriquait des sandales avec des morceaux de pneu de voitures et de la toile très épaisse, « des chemises de nos arrière-grands-mères, d'un tissu très rêche ».

Pendant l'Occupation, il n'y avait pas de soldats allemands à Préserville. Par contre, certains logeaient au château de Fourquevaux. Cette position leur permettait de dominer toute la région.

Marinette et Jean se sont mariés en 1943. Bien que les bals et les fêtes aient été interdits pendant cette période, un repas animé par un accordéoniste a eu lieu pour l'occasion à Estadens. « Nous nous sommes bien amusés tout de même ».

Une fois mariés, les jeunes gens ont vécu quelques temps au château avec les parents de M. Passeman puis ils ont loué une maison à La Valence. Depuis 1970, M. et Mme PASSEMAN vivent route de Lauzerville dans la maison qu'ils ont fait construire en 1968.

M. Passeman a été chauffeur de poids lourds dans l'entreprise de M. Putau pendant 32 ans et il faisait beaucoup de route pour acheminer le matériel sur les chantiers. Il se rendait à Étampes en région parisienne, en Ardèche, à Bordeaux allant même récupérer de la pierre en Espagne. Il était également chargé de l'entretien courant des véhicules.

Mme Passeman a effectué des ménages à Préserville pour la famille Ferès qui venait y passer les week-end, à Barus. M. Ferès lui a ensuite demandé de venir à Toulouse où elle se rendait 2 ou 3 fois par semaine pour s'occuper essentiellement du linge de la famille.

Ils se souviennent qu'auparavant, la fête du village s'étalait sur deux jours , le dimanche et le lundi. Chaque famille se réunissait autour d'un repas et ensuite tout le monde se retrouvait à la fête. Avant l'électricité, on décorait la place avec des falots, sortes de lanternes en papier entourant une armature métallique où l'on fixait une bougie. Les jeunes en préparaient de toutes les couleurs ce qui donnait un air joyeux à la place.

La fête avait lieu dans le village, où se situe aujourd'hui la salle des fêtes. À l'époque, il n'y avait que deux murs et un toit soutenu par des piliers. Cet endroit servait d'entrepôt aux deux forgerons qui exerçaient à Préserville. Quelques jours avant la fête, les jeunes préparaient l'endroit en comblant les trous dans le sol afin d'y accueillir les danseurs.

C'est là également qu'avait lieu le Carnaval. Les festivités commençaient début janvier et duraient jusqu'à Mardi-Gras. Chaque semaine, il y avait un bal pour les jeunes. Les moins jeunes, qui chaperonnaient parfois les premiers, jouaient aux cartes. On faisait venir un musicien ou un « tourne disque pick-up » pour animer. On faisait des crêpes et des oreillettes pour le dimanche gras. La grand-mère de Mme Passeman préparait la pâte dans une « grésalle », sorte de bassine émaillée pointue. Elle réalisait les crêpes toute la nuit qui précédait.

Le jour de Mardi-Gras, on se déguisait et les jeunes gens - les garçons uniquement - promenaient M. Carnaval de ferme en ferme sur la commune. Ils y récupéraient des œufs et ils vendaient ceux qu'ils n'avaient pas cassés pour payer les musiciens et autres animateurs. M. Carnaval était brûlé avant le dernier bal tandis que tout le monde chantait « Adiou, pauvre Carnaval ! » « adieu pauvre carnaval ! » Cela clôturait la saison.

Il y avait deux forgerons à Préserville, M. Putau père, et M. Miegerville. Ils ne chômaient guère car les labours s'effectuaient avec des bœufs qu'il fallait ferrer régulièrement. Ils devaient également aiguiser les charrues. M. Putau tenait aussi le bureau de tabac.

Aujourd'hui, Jean et Marinette, parents de deux filles et grands-parents de deux petites-filles restent actifs et tout à fait autonomes : ils rencontrent régulièrement les membres de leur famille, entretiennent leur maison et leur jardin et soignent leurs quelques poules et lapins.

Mme PASSEMAN a gentiment donné sa recette du Millas que voici :

Recette du Millas

Ingrédients :

Eau salée : 6 à 7 litres (Mme Passeman y met une feuille de laurier pour parfumer)

Farine de maïs : 1kg

A l'époque on préparait le millas dans un grand chaudron et on plaçait une brique foraine à la base de celui-ci pour le bloquer afin qu'il ne se renverse pas pendant que l'on remuait. Cette brique protégeait également la cuisinière de la chaleur du feu.

Aujourd'hui Mme Passeman utilise une cocotte minute de 8 litres.

Quand l'eau frémit, on verse la farine poignée après poignée en mélangeant bien pour ne pas faire de grumeau. On laisse cuire jusqu'à ce que le mélange épaississe, soit environ ½ h à ¾ d'heure. Lorsque vous trempez la cuillère en bois, la pâte doit accrocher un peu à la cuillère. Au fond il se forme une croûte. Autrefois les enfants se régalaient avec cette croûte que se craquelait en refroidissant . Ensuite on verse sur un linge saupoudré de farine et posé sur un support plat assez grand pour que la pâte s'étale.

On laisse refroidir. Il est possible de le manger le jour même. On peut le faire frire dans la poêle et quand il est doré le saupoudré de sucre

ASSOCIATION « G Y M » PRÉSERVILLE

L'association « A.G.P. » propose :

le Mercredi de 20h à 21h et le Samedi de 10h à 11h

à la salle des fêtes communale des cours collectifs de culture physique et de gymnastique douce avec :

Brigitte, animatrice diplômée.

Au cours des séances sont privilégiés les exercices de respiration, d'équilibre des tonus musculaires, de proprioception et de souplesse, en restant attentif aux possibilités de chacun.

Le trois septembre 2008 **vingt et une** nouvelles adhésions ont rejoint notre groupe qui compte à ce jour **quarante cinq** membres.

Le bureau de l'association se compose de six membres participants qui dynamisent les cours par leur présence et leur bonne humeur.... !

L'association remercie **Monsieur le Maire et son Conseil municipal** pour l'octroi d'une subvention qui aidera à l'acquisition prochaine de matériel.

Vous Madame ou vous Monsieur qui voudriez pratiquer cette activité pour le maintien musculaire et gage de bien être, sachez que vous pouvez nous rejoindre à tous moments.



=====

Le Bureau

Présidente	Yvette BOUISSOU	Tél : 05-61-83-76-80
Vice-Présidente	Joëlle MAMBELLA	Tél : 05-61-83-57-81
Secrétaire	Claire de PÉRIGNON	Tél : 05-61-83-73-61
Secrétaire Adjointe	Béatrice BARTHERE	Tél : 05-62-24-85-99
Trésorière	Martine FRONTZACK	Tél : 05-62-18-47-75
Trésorière Adjointe	Claudie LUX	Tél : 05-61-83-80-18

COMITÉ DES FÊTES

Cette année, le Comité des Fêtes de Préserville a continué d'animer le village dans un esprit festif et convivial, toujours dans le maintien d'une certaine « tradition ». Ceci a permis de « festoyer » avec les « anciens », qui sont aussi dans une certaine continuité les jeunes d'hier, la génération intermédiaire, et enfin dans l'ouverture avec les nouveaux Préservillois.

Nous avons conservé les quatre membres du bureau 2007 et réélu notre Présidente à l'unanimité: en effet, pourquoi changer une équipe qui gagne ?

Nous avons été efficacement entourées par les membres actifs, fidèles aux rendez-vous et manifestations du village, mais nous avons aussi été solidement épaulées dans le cadre d'un Comité élargi à des habitants et habitantes désireux de s'investir et de prendre le relais prochainement.

Les manifestations de l'année 2008 se sont ouvertes en Février avec l'envie de démarrer sous les mimiques et cotillons du Carnaval, mais l'idée n'a pas vraiment remporté un grand succès auprès des habitants.

Dommage, car c'était l'occasion de « relancer » les Festivités après la période de battement qui suit généralement les fêtes de fin d'année.

Au contraire, il semble que la soirée Moules Frites du 21 Juin, à l'occasion de la Fête de la Musique, soit « rentrée dans les mœurs » des Préservillois dès sa deuxième édition. Notons en effet que nous sommes passés d'environ 150 convives en 2007 à environ 200 convives en 2008 (enfants compris). L'ambiance était aussi au rendez-vous et l'Ami Roberto en grande forme

Profitons de cette occasion pour remercier de nouveau la Mairie pour ses investissements pour la vie associative du village et rassurons le Conseil municipal: la friteuse a encore de nombreuses années devant elle et nous lui rendons hommage pour les services rendus depuis son acquisition!

Le repas du 12 Juillet a fait suite à cette lancée: beau succès pour le Févoulet, soirée animée par un Duo un peu rétro, un peu rigolo, le tout sous le couvert de la Salle des Fêtes, le temps n'ayant pas été très favorable en 2007 à cette période de l'année ...

Après la pause du mois d'Août, le village s'est à nouveau animé, la place et ses alentours se sont de nouveau remplis avec les étals divers et variés du vide-grenier le 31 du mois: temps agréable, ambiance village gaulois et troubadours, patati et patata, et nouvel hommage à la friteuse communale qui nous a encore une fois bien dépannés.





Et bien sûr, la Fête locale est venue clôturer un été bien rempli, du Vendredi 12 au Dimanche 14 Septembre, avec le repas du vendredi soir, musique à volonté, Feu d'Artifice, manèges, flonflons, concours de pétanque, tournée des fleurs, apéritifs dînatoires, Bandas, seul le temps n'était pas tout à fait au rendez-vous et...on recommence?

Oui, l'année prochaine sans aucun doute, quels que soient le Comité et les bonnes volontés!

C'est le moment de rendre hommage non plus à la friteuse, mais cette fois aux tentes qui ont abrité apéritifs, repas, buvette et bandas pendant tout le week-end: encore un investissement pertinent de la Municipalité !

Juste une dernière petite remarque: l'ambiance y était, l'envie de se rencontrer entre habitants du village aussi, la convivialité, la bonne humeur et l'allégresse

...

Le Dimanche, dernier jour de fête, les gens sont toujours plus nombreux - normal me direz-vous puisque le village s'est agrandi - avec une « pointe » au moment de l'apéritif dînatoire offert par la Mairie, puis le maintien d'une fréquentation constante tout au long d'un après-midi qui s'est étiré au rythme des Bandas, toujours appréciées ...

Nous vous livrons tel que ce petit bilan provisoire et sommes bien sûr ouverts à vos observations et remarques.

Nous retenons que cette année a été riche en manifestations, rencontres, repas et participation des habitants et des membres actifs, que le cap de la bonne humeur et de l'esprit du village a été maintenu. Nous en remercions chacun de vous, en espérant continuer à vous croiser dans les prochaines fêtes.



L'année 2008 n'est cependant pas encore totalement achevée: vous pouvez déjà inscrire le Réveillon de fin d'année sur vos agendas pour finir en beauté et cotillons!

Nous vous donnons donc rendez-vous pour fêter ensemble la Nouvelle Année 2009.

Surveillez bien vos boîtes aux lettres ...

À bientôt le plaisir de vous voir,

Le Comité des Fêtes



Présidente

Vice présidente

Trésorière

Secrétaire

Joëlle MAMBELLA

Fabienne RENAUX

Claudie LUX

Maïté BOITARD



Pour la saison 2008 / 2009, le Tennis Club de Prèserville propose pour les petits et les grands différentes activités :

- ✓ 2 tournois au printemps et à l'automne
- ✓ Le « Défi » (sorte de tournoi qui s'étale sur toute l'année)
- ✓ L'école de tennis pour les enfants
- ✓ Un grand repas annuel, ouvert à tous, qui aura lieu cette année le 22 novembre et qui mettra à l'honneur le pays Basque !!!

Mais c'est aussi et surtout un club convivial où l'on peut jouer toute l'année dans la bonne humeur.

Alors, rejoignez-nous vite !!!

Pour tout renseignement ou inscription, contactez-nous :

Par mail : tennis.preserville@free.fr

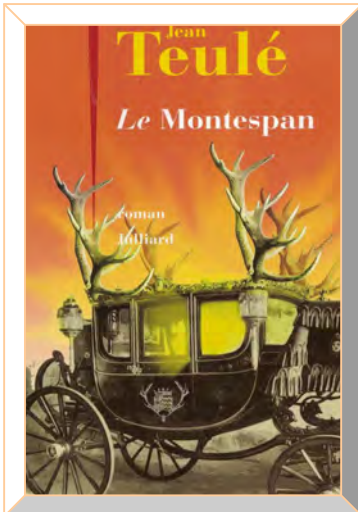
Par téléphone :

Éric PERRIER : 06 62 92 94 83

N'hésitez pas non plus à visiter notre site internet. Vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions : **<http://tennis.preserville.free.fr>**



BIBLIOTHÈQUE DE « PRÉSERLIVRES »



Préservlivres s'agrandit. En effet, lors du dernier Conseil Municipal la bibliothèque s'est vu attribuer un nouveau local plus vaste et plus fonctionnel. Située actuellement dans la salle des associations, elle sera réaménagée dans l'ancienne cantine toute proche, dans le courant du mois de novembre. L'augmentation significative de l'espace offert au public permettra :



- ✓ d'améliorer la qualité du service à nos abonnés
- ✓ d'accueillir les enfants de l'école dans des conditions plus confortables (un espace leur sera réservé)
- ✓ l'ajout de rayonnages et donc l'acquisition de volumes supplémentaires.

Rappelons que les dons de livres récents et en bon état sont toujours les bienvenus permettant ainsi d'offrir à nos lecteurs un plus large choix d'ouvrages. À compter du 1^{er} janvier 2009, la cotisation annuelle sera de 12,00 euros par famille, donnant accès à l'emprunt de 2 livres par personne de la même famille pour une durée de 4 semaines, renouvelable si besoin.

Les permanences hebdomadaires restent inchangées à savoir tous les

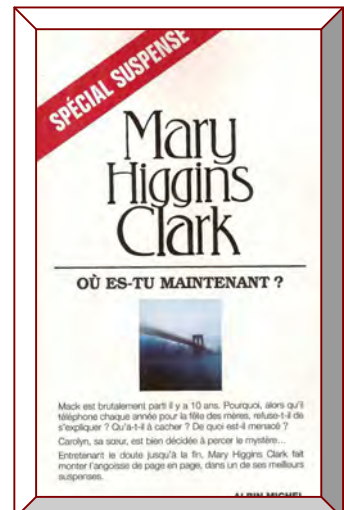
vendredis de 16 h à 19 h

Nous serons très heureux de vous accueillir, nous l'espérons toujours plus nombreux et resterons à l'écoute de vos souhaits et suggestions afin de pouvoir vous conseiller au mieux, si besoin, dans vos choix de lecture.



Par ailleurs, les membres de l'association, toujours soucieux de voir leur équipe évoluer, accueilleront avec plaisir celles ou ceux qui seraient tentés de nous rejoindre. N'hésitez pas à venir en parler avec nous.

L'équipe de Préservlivres



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

CANI RANDO – Une activité originale et insolite pour découvrir la montagne avec un ami fidèle : Le chien. Une expérience unique pour profiter des plaisirs de la nature et du rapport affectif qui uni l'homme et le chien.

Et bien, Nos enfants pourront peut-être le vivre !

En effet, **l'APE (Association des Parents d'Élèves), a décidé de financer une partie de ce fabuleux voyage** *(avec le soutien du SIVU).*

Un projet de classe transplantée, qui concerne tous les élèves de cycle 3 (CE2 CM1 et CM2). Madame COATANTIEC, la nouvelle directrice de l'École du Grand Cèdre est à l'origine de ce projet.

Nos enfants apprendront ainsi sur le terrain, l'histoire, la géographie, les maths/physique et de nouveaux mots !!

Nous sommes dans l'attente de connaître les projets pédagogiques des 3 autres maîtresses afin de les aider à les concrétiser !

L'APE est une association, rappelons-le ! Certaines écoles n'en ont pas !!

C'est grâce à des parents volontaires, motivés et soucieux du bien être de tous nos enfants de l'école que ce genre de projet peut voir le jour !

Concrètement, ce sont des heures de réunions, de concertations, et de préparations pour la mise en place des activités. Ces dernières ont pour but de faire se retrouver hors contexte scolaire : les parents, les enfants et bien sûr **de récolter des fonds**.

Il est donc essentiel que chacun joue le jeu pour cette année et celles à venir !!



Repas convivial



Chaise musicale géante lors de la fête des Écoles

Les activités prévues pendant l'année scolaire 2008-2009 sont :

- ✓ La confection et la vente de gâteaux
- ✓ une tombola
- ✓ un loto
- ✓ le repas des familles
- ✓ un marché aux fleurs
- ✓ et le traditionnel repas de fin d'année.

Si nous souhaitons avoir une scolarité de qualité pour nos enfants, pour votre enfant, il est important de comprendre et d'apprécier le rôle que joue cette petite association. Et si vous vous en sentez l'âme, vous pouvez rejoindre l'équipe !
Votre aide sera la bienvenue !!!



102.315.233,00 €

C'est le montant total de la collecte du Téléthon 2007.
Grâce à votre générosité et à votre sens humain, le 9 décembre dernier le Téléthon sur Préserville a été une réussite.

En effet nous avons récolté la somme de : **1823,00 €**

Et cela grâce à diverses activités:



- ✓ Vente de peluches et tombola
- ✓ Relais pédestre
- ✓ Marché gourmand
- ✓ Mounjetade
- ✓ Don
- ✓ Ball Trap

L'intégralité de cette somme a été reversée à l'AFM (qui fête ses 50 ans cette année) pour le financement de la recherche génétique, et sur l'ensemble des pathologies.

Au nom de l'AFM organisatrice du Téléthon, nous vous disons **MERCI**.



Pour le 22^{ème} Téléthon, **le dimanche 7 décembre**, nous remettons le couvert avec la Mounjetade qui a connu un franc succès l'an dernier. Vous pourrez vous inscrire grâce aux coupons qui seront distribués dans les boîtes aux lettres.

Nous comptons sur vous encore cette année !

L'équipe coordinatrice de Préserville

Le Club de tir du BTC Préserville



Installé depuis 1971 dans les bois de la Dalgue au lieu-dit Sainte-Marie, l'association de ball-trap de Préserville affirme depuis le début sa différence par rapport aux autres clubs régionaux. En effet, il s'agit là de pratiquer le tir de parcours de chasse, la discipline la plus technique et ludique au sein du ball-trap.

Le contexte de pratique ainsi que les spécificités du site permettent d'offrir aux tireurs des trajectoires diverses et

variées. On peut tirer plusieurs sortes de plateaux d'argile de dimensions différentes, appelés mini, bourdon, battue et le « rabbit » qui est une cible roulante très amusante.

Le club connaît un très net et franc succès depuis quelques années pour plusieurs raisons :

- ✓ **La technicité de ses installations**, grâce à la grande compétence technique du président Fernand Da Silva et à sa parfaite connaissance des appareils lanceurs de plateaux d'argile. Tous les appareils sont radio-commandés ce qui offre l'avantage d'adapter la difficulté en fonction du niveau des tireurs. De ce fait, les débutants comme les tireurs expérimentés y trouvent un excellent terrain d'entraînement.
- ✓ **La qualité du site** qui offre d'une part un cadre ombragé et d'autre part un club house en bois, bien intégré à l'environnement, permettant de recevoir les tireurs et leurs familles dans les meilleures conditions.
- ✓ **Une équipe jeune**, dynamique et très professionnelle, amenant une convivialité peu commune rendant le tir très captivant. Les débutants, encouragés par des moniteurs compétents, s'intègrent très vite dans le club.
- ✓ **Des prix très adaptés** afin de rendre cette discipline abordable pour tous.

Résultats :

Après avoir remporté plusieurs titres de Champion de Ligue, de France, d'Europe, d'Océanie, jusqu'à un titre suprême de Vainqueur de la Coupe du Monde, remporté en 1996, Philippe MARTY, habitant Tarabel, a une nouvelle fois été Champion de France de Parcours de chasse 2008.

Notons aussi les bons résultats de nos tireurs au championnat de Ligue 2008 :

Jean-Luis MALET Champion de Ligue dans la catégorie Vétéran

Danièle GALOP Championne de Ligue dans la catégorie Dames

Enfin depuis trois ans le club participe avec beaucoup de succès au Téléthon organisé par la commune de Préserville

Le BTC Préserville organise deux compétitions régionales pendant la saison d'ouverture du club ainsi que quelques stages le samedi. Ces jours-là le tir s'effectue toute la journée.

L'équipe du BTC Préserville se tient à la disposition de toutes les personnes qui sont désireuse de pratiquer le tir aux plateaux d'argile afin de passer une bonne après-midi à « casser des assiettes » entre copains. N'hésitez pas à venir, une ambiance de détente et de convivialité vous attend.

Vous n'êtes pas obligé d'avoir une licence, le club délivrant des licences journalières qui font office d'assurance.

Tarifs pour la saison 2008 :

Licence fédération Française de Ball-Trap :	Seniors	53,00 €
	Juniors	21,00 €
	Journalière	5,00 €
Carte de membre du club (gratuite pour les juniors)		50,00 €
Prix des parcours de tir (25 plateaux)	Membre	5,00 €
	Extérieur	6,00 €

Cartouches : le club fournit des cartouches de Ball-trap à un prix très compétitif

Dates et Horaires d'ouverture 2009 :

Du lundi 2 février au samedi 12 septembre

Le samedi et le lundi de 14h30 à 18h30

Pour tous renseignements :

Club	:	05 61 83 89 00
Président	:	F. Da SILVA 05 62 24 86 56
Secrétaire	:	M. HUMENRY 06 76 98 51 68
Initiateur	:	R. DUFFORT 05 61 24 29 29

Bon pour un parcours gratuit

Pour l'année 2009, sur présentation de ce bon, le Club du BTC Préserville aura le plaisir d'offrir un parcours de tir et un cours d'initiation gratuit à tout habitant de la commune de Préserville

LA CHASSE EN VALLÉE DE SAUNE

=====◀▶=====

L' ESPÈCE LIÈVRE

Les Associations de Chasse Communale ou Intercommunale ont reçu, dans le cadre du Code de l' Environnement, la mission de favoriser sur leurs territoires le développement du gibier et de la faune sauvage, dans le respect d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique. Dès lors, les chasseurs du Lauragais ont choisi d'agir en faveur de l'espèce lièvre et ont consenti de nombreux efforts dans sa gestion. Ils ont abandonné la politique trop facile et souvent inefficace des lâchers d'importation. Depuis une décennie, le lièvre connaît donc globalement une très nette amélioration de ses effectifs. Il est aujourd'hui, dans nos plaines, le gibier le plus populaire de notre chasse démocratique rurale.

Il s'agit du lièvre dit « d' Europe » qui pèse en moyenne 3, 5 kilos à l'âge adulte. Il est mangeur d'herbes de toutes sortes mais préfère les graminées parmi lesquelles les céréales cultivées. Il est surtout nocturne et crépusculaire et passe ses journées immobile dans un gîte au milieu des labours ou dans les bois. Compte tenu du prélèvement chasse, de la mortalité sur les routes et de quelques épidémies, sa durée de vie est en moyenne de trois à quatre ans. Les chanceux pourront atteindre huit à dix ans.

La période de reproduction s'étale de Décembre à Septembre. La hase peut être fécondée huit jours avant la mise à bas (*Superfeation*) et met au monde , en moyenne, huit levrauts par saison répartis sur quatre portées environ. Un hiver doux peut prolonger le cycle de reproduction.

==◀▶==

LES MOYENS DE GESTION

Il n'existe pas de « recette » toute faite et c'est à l'échelle locale que les chasseurs doivent se concerter pour concevoir la démarche la plus adaptée à leur situation . Les effectifs peuvent subir de façon tout à fait naturelle des variations annuelles, quelquefois importantes et toujours imprévisibles.

Une gestion sérieuse des espèces chassables suppose que les prélèvements soient constamment adaptés à l'état des populations . Pour cela, cinq critères s'imposent aux chasseurs :

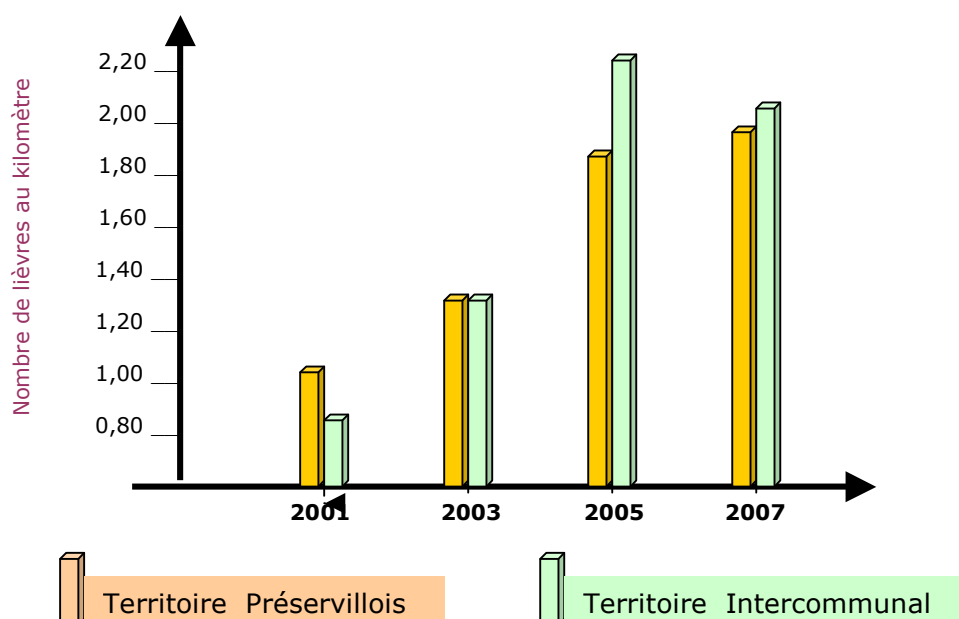
- Agir sur un grand territoire, d'où l'association intercommunale avec **Caragoudes, Préserville, Tarabel** pour une surface totale de **2742** hectares.
- Mettre en place, conformément à la loi, des réserves de chasse dans des zones propices et recevant l'agrément préfectoral.
- Évaluer l' **Indice d' Abondance Kilométrique (IKA)** par des comptages nocturnes effectués tous les 2 ans, à l'aide de véhicules 4X4 et de phares manuels, dans la période d'après chasse.
- Réduire les périodes de tir et maîtriser les prélèvements
- Mettre en place un suivi des prélèvements

► TERRITOIRE de L' ASSOCIATION

COMMUNES	SURFACES
CARAGOUDES	800 ha
PRÉSERVILLE	1 200 ha
TARABEL	742 ha
TOTAL	2 742 ha

=====

► ÉVOLUTION de L' INDICE d' ABONDANCE

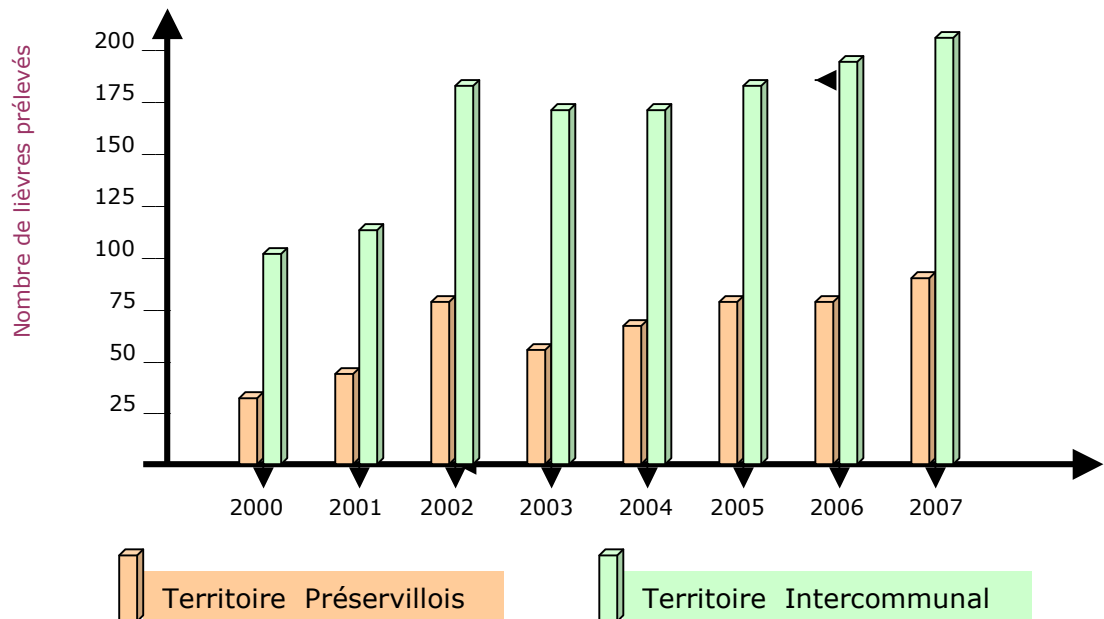


=====

► TEMPS DE CHASSE AUTORISÉ

	PÉRIODE ANNUELLE	NOMBRE de JOURS	PRÉLÈVEMENT AUTORISÉ
ARRÊTÉ PRÉFECTORAL HAUTE GARONNE	05 octobre 21 décembre soit 11 semaines	5 jours Semaine soit 55 j / an	ILLIMITÉ
RÈGLEMENT INTERNE DE L' ASSOCIATION	05 octobre 30 novembre soit 8 semaines	2 jours Semaine soit 17 j / an	4 par chasseur par saison

► SUIVI des PRÉLÈVEMENTS



> **1999** - Épidémie locale avec Importante mortalité

Fermeture anticipée au **31 / 10** décidée en Assemblée Générale extraordinaire

> **2000** - Mise en place du **Prélèvement Maximum Autorisé : 3** lièvres par chasseur

> **2002** - Augmentation du prélèvement autorisé : **4** lièvres par chasseur

> **2003** - Retour au prélèvement de **3** lièvres par chasseur

On constate l'augmentation régulière des prélèvements, preuve indiscutable d'une gestion maîtrisée de l'espèce lièvre, d'un objectif parfaitement atteint mais qui touche à son maximum acceptable puisque quelques dommages sur récolte sont signalés.

Afin de satisfaire aux attentes de nos partenaires agriculteurs, **le Conseil d'Administration de l'Association Intercommunale** a octroyé, dès l'ouverture 2008, un prélèvement de **QUATRE** lièvres par chasseur et par saison comme il avait été déjà fait en 2002. Ce bonus devrait permettre de prélever aux environs de 60 à 80 lièvres supplémentaires.

Le contrôle du prélèvement individuel se fait à l'aide d'un « bracelet » que le chasseur, sur le lieu même de la capture, doit apposer sur le lièvre après avoir percé la patte ou l'oreille. La date, le sexe, le poids, le lieu sont renseignés sur le carnet de prélèvement.

MODÈLE de BRACELET autocollant :

LBI 31 – 2008 N° 07995	LBI - 31 - 2008 N° 07995
---	--

↑ A coller sur le carnet de prélèvement ↑ Partie à apposer sur le lièvre et à refermer par autocollage

=====

Jean – Claude BOUISSOU
Président de l' Association Intercommunale

L'Église de Préserville



Pourquoi parler d' « Église » ? Parce que ce mot permet de distinguer les deux visages des communautés catholiques. L'église, c'est à la fois un édifice et une communauté ou paroisse, ces deux versants d'une même réalité.

 **Un édifice** : en tant qu'édifice, l'église de Préserville est l'héritière d'une longue histoire. La première mention qui en est faite remonte à 1348. L'église appartient alors au chapitre de Saint Sernin à Toulouse¹ et est mise sous le patronage de Saint Antoine du désert, né en Égypte et devenu l'Abbé du premier monastère dans l'histoire de l'Église.

En 1596, incendié pendant les guerres de religion, le bâtiment est dans un état pitoyable et ce n'est qu'à la fin du XVII^{ème} siècle que commence vraiment sa rénovation. En septembre-octobre 1852, son clocher est détruit et reconstruit une première fois. Menaçant ruine, il le sera une fois encore, en 1927, par décision de la municipalité². C'est le clocher actuel de notre église. Très récemment, au cours des dernières années et, toujours sous l'égide de la mairie, propriétaire du bâtiment, les peintures de la nef ont été ravivées, le chauffage renouvelé et, au printemps dernier, la charpente de la sacristie magnifiquement refaite.

 **Une paroisse** : autrement dit une assemblée dont l'édifice est l'emblème et le lieu de rassemblement. Mais surtout une communauté dont les membres baptisés partagent une même foi – d'où le nom de fidèles – avec le devoir de l'approfondir et d'en témoigner ; une communauté inquiète du bien commun et ouverte à quiconque veut la rencontrer pour mieux la connaître.

C'est dans ces perspectives que cérémonies paroissiales, chorale et catéchismes, trouvent leur meilleur sens. Bien des dévouements en sont la preuve et parfois à l'épreuve, celles des patiences nécessaires ou des temps qui changent. Puissent nos communautés chrétiennes assumer et garder vivant l'héritage que nos églises ont inscrit, de siècle et siècle, dans nos paysages de France... et de Préserville.

J. Dutheil

¹ D'après la tradition, c'est le chapitre qui, dès 1299, aurait affranchi les serfs du lieu

² Ces renseignements sont tirés de la collection « Églises et Chapelles de la Haute-Garonne », le Canton de Lanta, Préserville, Éditions Empreinte, 2002, p 180-183

LA CHORALE « CHANTE AU CŒUR »

Chanter tout au long de sa vie...



Papageno, l'homme-oiseau de
La Flûte Enchantée de Mozart

« Chante au cœur », chorale de deux villages, Préserville et Tarabel, rassemble ceux qui même sans formation musicale se retrouvent pour essayer de découvrir le monde merveilleux du chant et de la musique. Animant les grandes fêtes, nous avons tous le souci de l'effort, du travail régulier que nous devons fournir. Dans notre chorale chacun a sa place et peut à sa mesure apporter sa contribution.

Le chant, la musique c'est festif, délassant, agréable... mais pas seulement, c'est aussi une source de bienfait qui permet de se réconcilier avec soi-même. Le chant nous apaise et nous aide à nous dépasser

Chanter génère une douce euphorie qui chasse nos idées noires, c'est un excellent antidote contre la morosité et le stress. En travaillant sur le souffle, nous dissolvons les angoisses, nous améliorons la concentration, retrouvons un meilleur équilibre général, une nouvelle confiance en nous.

Chanter permet de libérer des émotions cachées, de développer l'intuition et la créativité, indispensables à un équilibre harmonieux, mais aussi de stimuler notre mémoire.

Le chant reflète le plus profond de l'être, qu'il soit sacré ou profane et la voix même avec ses imperfections, est un des moyens de communication entre les hommes.

Dans un groupe de chant chacun à sa place, quelle que soit la nature de sa voix, qu'elle soit cultivée ou non. Le chant est à la fois sonorité pure et véhicule de pensée. Il est d'abord l'expression naturelle de l'être humain.

Chaque répétition est un moment d'échange qui nous apporte une satisfaction indéniable et de la joie pour redécouvrir un jour nouveau avec un moral au beau fixe.

Pour toutes ces raisons, venez retrouver un groupe qui a hâte de vous accueillir tous les mardis soir à 21 heures
Nous avons besoin de vous...nous vous attendons...

Pour tout renseignement : Guillemette Houlès 05 61 83 57 17

INAUGURATION DU LOTISSEMENT « L'OUSTALOU »...

UNE RÉUSSITE !



Rendez-vous était donné à tous les habitants de l'OUSTALOU par une belle soirée de septembre, le 26 plus précisément, sous un chapiteau monté pour l'occasion.

Nombreux furent ceux qui ont répondu présent à cette agréable manifestation qui avait pour but de favoriser les rencontres et les contacts entre voisins.

Pour cela, un plan grand format du lotissement mentionnant les noms des propriétaires avait été dressé.

Un apéritif, suivi d'un repas chaleureux, tous deux offerts par la municipalité, a agrémenté ce moment de convivialité qui s'est de ce fait, terminé tard dans la soirée.



En bref...

Listes électorales

Les Préservillois **domiciliés** depuis peu dans la commune, tout comme ceux qui ont pu l'oublier précédemment, doivent se faire inscrire sur les listes électorales (article L9 du code électoral). La demande est à effectuer en mairie avant le 31 décembre.

Les personnes **résidant** sur la commune peuvent aussi demander leur inscription, à condition d'être en mesure de faire valoir plus de 6 mois consécutifs de résidence à Préserville

Agriculteur-Producteur

M. CARLES, agriculteur-producteur, continuera à vous proposer ses produits (fruits, légumes, volailles...) tous les samedis matin à partir de 8h30 au lieu-dit « La Forge », sous les arcades près de la salle des fêtes.

Couturière



Mme ROUX Marielle effectue tous travaux de retouches et ameublement

Marielle ROUX
Chemin de la Rivière
Librès
31570 PRESERVILLE
☎ : 05 62 18 04 41
📞 : 06 83 65 62 21

INFORMATIONS DIVERSES

Mairie de Préserville

☎ : 05 61 83 82 28
📠 : 05 61 83 89 81
✉ : Mairie.Preserville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au Public

Mardi : 13h30 à 18h30
Jeudi : 9h15 à 12h15
13h30 à 18h30
Vendredi : 13h30 à 18h30

DÉCHETTERIES

VERFEIL

Z.A de Piossane

☎ : 05 34 27 53 97
mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
dimanche de 9h00 à 16h30

Fermeture : lundi, jeudi et fériés

Accès :

Pour des raisons de sécurité et contrôle des accès, les déchèteries seront progressivement équipées de barrières.
Une identification des véhicules par reconnaissance de la plaque minéralogique (préalablement pré-enregistrée sur le nouveau site Internet de DECOSET ou auprès de l'agent) en déclenchera l'ouverture.

LABÈGE

ZAC de la Bourgade,
Route de Baziège

☎ : 05 61 39 99 18
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
samedi, dimanche de 9h30 à 17h00

Fermeture : mardi et jours fériés

Informations pratiques, enregistrement plaques d'immatriculation :
www.decheteries-decoset.info

N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile

Que faire de mes déchets ménagers



Je trie



Où ?

**Pour
Valoriser**

(1) DECHETS MENAGERS

(Ordures
Ménagères)

Sans verre
ni matériaux
recyclables



**Dans les conteneurs
gris au couvercle
gris et
gris et**

(2) EMBALLAGES MENAGERS

RECYCLABLES

Boîtes et emballages en carton

, papiers,

Briques alimentaires,
journaux et magazines,
Bouteilles et flacons

en plastiques,

Boîtes en acier

et en aluminium,
bouteilles d'huile



**Dans les conteneurs
au couvercle jaune ou bleu ou dans
les caissettes jaunes ou bleues**

EMBALLAGES EN VERRE

RECYCLABLES

Bouteilles,
Pots en verre,
Bocaux.



**Dans les conteneurs
au couvercle vert ou dans
les caissettes vertes**

REMARQUES

(1) Les déchets ménagers comprennent :

- films plastiques, polystyrènes,
- petits morceaux de papier, • papiers sales ou gras,
- couches-culottes, • emballages en plastique transparent, • barquettes,
- boîte de conserve contenant des restes
- objets en terre cuite, faïence, porcelaine et la vaisselle
- bouchons, capsules et couvercles
- objet en plastique autre qu'un emballage

(2) Emballages ménagers recyclables

Tous ces emballages doivent être vides.
Les boîtes et emballages en carton doivent
être soigneusement compactés et découpés
pour être placés dans la caissette ou le
conteneur correspondant.
Aucun sac plastique n'est admis, même s'il
contient des recyclables.

Autres déchets :

Gravats, plastiques, grands cartons, végétaux, bois,
huiles minérales, ferrailles, verre non emballage,
miroirs, tout venant non incinérable, appareils
électroménagers, ampoules, néons, batteries, DMS
(Déchets Ménagers Spéciaux : peinture, aérosols,
solvants, piles).

→ les déposer dans l'une ou l'autre des
déchèteries ci-dessous.

→ certaines communes ont organisé la collecte
des encombrants, des déchets verts et des DMS :
renseignez-vous auprès de votre maire.

Déchèterie de Labège
2058, route de Bazège
31670 LABÈGE
Tel : 05.61.39.99.18

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 09h à 12h00 et 14h00 à 18h
Samedi et dimanche : 9h30 à 17h sans interruption.

Déchèterie de L'union
Rue d'Ariane
31240 L'UNION
Tél : 05.61.26.38.35

Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
Dimanche : 9h à 17h sans interruption

ARTISANS ET SERVICES

Carreleur

CAMOLÈSE Christian
Route de Lauzerville
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 70 35

Vente/Dépannage Électro-Ménager

BONATO Didier
1, avenue de Gameville
31650 SAINT ORENS
☎/📠 : 05 61 39 05 92

Plombier Électricien

ESTIEU Armand
Le Vigné
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 72 67

Plaquiste

CLAVERO Floréal
La Bourdette
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 62 18 02 22 📠 : 05 62 18 06 88

Biscuiterie Artisanale Les Délices de Lisa

Martine COSTE
La Bourdette
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 06 87 66 33 00 📠 : 05 61 83 04 22

Communication, Publicité SARL L'Oeil du Héron

Conception, fabrication, pose tous supports
Route de Lauzerville Le Cabanet
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 09 50 72 77 68 📠 : 05 62 18 41 69
odh@oeilduheron.fr / www.oeilduheron.fr

Musicien Animation de Soirées

PIQUEPE Jean-Claude
Barus
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 76 59

APIS CONSTRUCTION

Pose et taille de pierre
Restauration de façade brique foraine et
pierre/ Cheminée Pierre et Brique
HILLOTTE Patrice
📞 : 06 73 65 74 45

Infirmier Diplômé d'État Soins à Domicile

MANENS Laurent
13, chemin de la Valence
31570 PRÉSERVILLE
📞 : 06 98 13 18 58

Écrivain Public

SAUVESTRE Nathalie
Chemin de Lasserre
31570 LANTA
📞 : 06 09 59 47 94
sauvestre.nathalie@orange.fr

Éleveur-Producteur Vente de Viande Bovine

PÉLISSE Daniel
GAEC d'en Ducasse
Chemin de la Ducasse
31570 PRÉSERVILLE
☎/📠 : 05 61 83 74 52 📞 : 06 67 40 76 76

Praticienne-Formatrice Shiatsu FFST/Praticienne MTC – Acupuncture

Catherine GUILHELMEN
PRÉSERVILLE
Cours et séances SRV
📞 : 06 09 05 15 77

PERMANENCES

Aides Ménagères à Domicile

Cours Goudouli-Bât B
31130 QUINT-FONSEGRIVES
Tous les jours de 9h00 à 16h30
☎ : 05 61 83 32 24

Conseillère Agricole

Béatrice Berthier

Mairie de Lanta
Le mercredi
☎ : 05 61 83 70 19

Assistante Sociale Régime Agricole

Centre Médico-Social de Lanta
jeudi de 9h00 à 12h00
☎ : 05 61 83 77 10

Assistante Sociale Régime Général

Centre Médico-Social de Lanta
mardi de 9h00 à 12h00
☎ : 05 61 83 77 10

Conciliateur

Mairie de Lanta
1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois
de 9h00 à 11h00
☎ : 05 62 18 82 00

Contrôleur des Impôts

Mairie de Caraman
Dernier lundi ts les 2 mois SRV
☎ : 05 62 18 81 60

Député M. Pierre Cohen

Mairie de Lanta
Un vendredi tous les deux mois SRV
☎ : 05 61 14 00 31

Les Urgences

.....

POMPIERS..... 05 62 88 44 84.....ou 18
SAMU..... 15
GENDARMERIE 05 62 18 63 13.....ou17
CENTRE ANTI-POISON 05 61 49 33 33

Services Divers

.....

MAIRIE 05 61 83 82 28

SIVU PREAU

ÉCOLE Maternelle/Primaire..... 05 34 66 40 67

PRESBYTÈRE 05 61 83 78 67

TRÉSORERIE CARAMAN-LANTA..... 05 61 83 10 64 (Fermé mercredi AM
et vendredi AM)

SIROM..... 05 61 24 59 67
(Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères)

SIEMN 05 62 18 62 62

(Syndicat Interdépartemental des Eaux de la Montagne Noire)

SDEHG..... 05 34 31 15 07

(Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne)

Les Associations

.....

BALL-TRAP M. DA SILVA (St Orens de Gameville)

TENNIS M. PERRIER Éric

ASSOCIATION CHASSE COMMUNALE M. PÉLISSE Daniel

ASSOCIATION CHASSE INTERCOM M. BOUISSOU J. Claude

CHORALE..... Mme HOULÈS Guillemette

BIBLIOTHÈQUE PRÉSERLIVRES..... Mme MAYOR Arlette

COMITÉ DES FÊTES Mme MAMBELLA Joëlle

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES.. .. Mme BARBARO Claudine

PRÉSERVILLE

ÉTAT CIVIL

Naissances

Thomas BROCKLY
Arthur LORTHOIS
Manon ÉVENOU
Pierre HAYDONT
Alicia DABAS
Samuel PRADAL
Manon GILBERT—BIT
Maxime SPIELMANN
Ange LUCCHETTI
Gabin TRUQUET
Maëlle BICHEBOIS



le 28 novembre 2007
le 9 décembre 2007
le 23 février 2008
le 7 mars 2008
le 30 avril 2008
le 1er mai 2008
le 21 mai 2008
le 21 mai 2008
le 2 juillet 2008
le 31 août 2008
le 1er novembre 2008

Mariages

Béatrice BARTHET et Franck LABATUT
Stéphanie PUJOL et Frédéric ZIMINE
Caroline LUX et Nicolas RÉAL
Pauline HÉDACQ et Samuel FAYARD
Caroline CHESSE et Antoine de PÉRIGNON



le 7 juin 2008
le 8 août 2008
le 9 août 2008
le 23 août 2008
le 30 août 2008

Décès

Marie-Lydie CASTELNAU
Geneviève de PÉRIGNON



le 6 mai 2008
le 2 novembre 2008

Malgré tout le soin apporté à cette rubrique, nous vous remercions de votre compréhension en cas d'omission.

INFORMATIONS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Documents	Où s'adresser?	Coût	Observations
Passeport	Retirer un dossier à la Mairie du lieu de domicile	60 € pour adulte 30 € pour enfant	<u>Délai environ un mois</u>
Carte nationale d'identité	Retirer un dossier à la Mairie du lieu de domicile	Gratuit	<u>Délai environ un mois</u>
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance (Pour les français nés à l'étranger Ministère des Affaires Étrangères 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cédex 09)	Gratuit	
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Gratuit	
Acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du domicile	Gratuit	
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue du Landra 44079 NANTES Cédex01 Tél: 02 51 89 89 51	Gratuit	
Duplicata Livret de famille	Retirer un formulaire à la Mairie du lieu de mariage ou de domicile	Gratuit	
Sortie de territoire	Mairie du domicile	Gratuit	Se munir de la carte d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile
Certificat de nationalité française	Tribunal d'Instance	Gratuit	

Vous pouvez le constater, la commune de PRÉSERVILLE est toujours en « mouvement » ; je souhaite que chacun puisse y trouver sa place et y vivre en toute harmonie.

Comme chaque année, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel pour son travail efficace au plus près de la réalité du terrain sans oublier les nombreux bénévoles qui entretiennent avec succès un esprit de convivialité.

Enfin c'est un réel plaisir pour moi d'animer des débats constructifs avec les membres de l'équipe municipale que je remercie pour leur confiance.

Je constate avec satisfaction que chacun a su trouver sa place.

Le Maire, Patrick de PÉRIGNON